



RECUEIL DES FICHES EXPÉRIENCES

2022

Pôle Ressources
Ville et développement social



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Yvelines), consacre chaque mois la 3ème page de sa lettre d'information Résonances à la valorisation d'une expérience locale sur ces territoires, en lien avec la Politique de la ville, et plus largement le développement social et territorial.

Sous forme d'articles, ces fiches expériences restituent les échanges issus d'interviews menées auprès de porteuses et porteurs de projet. Elles rendent compte d'une démarche inscrite dans le temps : genèse, partenariats engagés, forces et/ou difficultés ayant pu être rencontrées, perspectives.

Les articles s'attachent à varier les thèmes, les porteur·seuses de projets - collectivités territoriales, associations, institutions, bailleurs sociaux... -, ainsi que les territoires d'action, tout en donnant à voir la diversité et la richesse des initiatives, ainsi que le dynamisme à l'oeuvre et la capacité à innover face aux défis rencontrés.

L'ensemble des articles réalisés cette année 2022 - par Guillaume Dejardin, Franck Doucet, Caroline Dumand, Benoît Romero, Noémie Siéfert -, est regroupé au sein de ce recueil.

LA SCOLARISATION, LEVIER DE SOCIALISATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE LOGEMENT PRÉCAIRE, ASSOCIATION ÉCOLE ET FAMILLE, VAL D'OISE - JANVIER	P.4
UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DÉFINI A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE, CA SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - FÉVRIER	P.6
SUIVEZ LES GUIDES : UN PARCOURS DE QUARTIER FAÇONNE PAR LES HABITANT·ES, CAUE DES HAUTS-DE-SEINE - MARS	P.8
SENSIBILISER LES ACTEUR·RICES DE PREMIÈRE LIGNE PAR DES FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE, CLSM VAL PARISIS - AVRIL	P.10
UNE RÉFÉRENTE DE PARCOURS POUR ACCOMPAGNER LES LYCÉEN·NES VERS LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES - MAI	P.12
DES BANQUETS CITOYENS POUR VALORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES, FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU VAL D'OISE/VILLE DE SARCELLES - JUIN/JUILLET	P.14
LA « FIRST LEGO LEAGUE » UN DÉFI POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AUX ENJEUX DE DEMAIN, VILLE D'ARGENTEUIL - AOÛT/SEPTEMBRE	P.16
« COUP DE PROPRE SUR LE PARC » : UNE ACTION POUR PRENDRE COLLECTIVEMENT SOIN DE SON QUARTIER, VILLE DE VERNOUILLET - OCTOBRE	P.18
LE PRIJ, UNE OPPORTUNITÉ POUR QUALIFIER LES ACTEUR·RICES EN CHARGE DU LIEN AVEC LES JEUNES, PRÉFECTURE DE NANTERRE - NOVEMBRE	P.20
« LES JEUNES FILLES PRENNENT LA PAROLE » : UNE DÉMARCHÉ POUR OEUVRER A L'ÉGALITÉ DE GENRE, ASSOCIATION L'AFASE, SARCELLES - DÉCEMBRE	P.22
LE PRIJ, UNE COOPÉRATION ENTRE ACTEUR·RICES LOCAUX POUR REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI, PRIJ est Val d'Oise- HORS-SÉRIE	P.24



Val d'Oise

LA SCOLARISATION, LEVIER DE SOCIALISATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE LOGEMENT PRÉCAIRE

L'association École et Famille, créée en 1999, s'inscrit dans une mission de scolarisation durable en vue de permettre à des enfants issus de familles en grande précarité de s'engager dans une scolarité pérenne et stabilisée.

L'association École et Famille est un tiers lieu éducatif, interface entre la Famille, l'École et la Cité. Le projet que porte la structure se situe au carrefour des champs pédagogique, éducatif et clinique, explique sa directrice, Françoise Feuerstoss-N'Diaye. L'association, implantée à Saint-Ouen l'Aumône, rayonne notamment sur le Val d'Oise, avec des permanences à Cergy, Montigny-lès-Cormeilles, ou encore Villiers-le-Bel. La thérapie familiale ; l'accompagnement des pratiques de projets école/famille/quartier, qui intervient auprès d'acteurs.rice.s de l'éducation, en majorité au sein de QPV ; ou encore des actions citoyennes collectives et des accompagnements de situations familiales particulières vers le droit commun sont quelques-unes des activités développées par l'association. Dans le cadre du plan national de résorption des bidonvilles, lancé en 2018, l'association s'inscrit, depuis 2020, dans une mission d'accompagnement à la scolarisation durable. Cet engagement part d'un constat : des populations en extrême pauvreté, non domiciliées sur des territoires en Politique de la ville sont, de fait, exclues des dispositifs dédiés à celle-ci, ainsi que des réseaux d'éducation prioritaire.

Une expérience d'accompagnement d'élèves primo-arrivants reconnue

En 2014, École et Famille, soutenue par le Ministère de l'Intérieur et la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des étrangers et de la nationalité, a développé un projet d'inclusion scolaire d'élèves primo-arrivants. La scolarisation des enfants y est pensée comme un levier d'accueil et d'insertion sociale, favorisant l'ancrage sur le territoire de vie des familles. Celui-ci a permis de travailler avec des villes comme Garges-lès-Gonesse autour du plurilinguisme, ou de Cergy auprès de personnes sans logement, relevant du Samu social. Le travail mené a donné lieu en 2016 à un colloque, organisé par École et Famille, autour des solidarités familiales et des dynamiques professionnelles pour l'accueil et l'inclusion des élèves allophones et leurs familles. Fin 2017, l'association impulse la signature d'une convention cadre interministérielle, avec l'Éducation nationale, l'ANCT, la direction générale de la cohésion sociale et la DIHAL (délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au

logement), en vue d'essayer ce projet au niveau national, et notamment dans le Val d'Oise. En 2020, un poste de chargé de mission accompagnement à la scolarisation durable des enfants en situation de logement précaire est créé, puis un second en 2021. Leurs missions consistent à identifier et se faire connaître des partenaires qui interviennent auprès des publics ciblés (ATD Quart monde, le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage - CASNAV-, la Croix Rouge...), et aller à la rencontre des familles, afin d'assurer un lien entre elles et l'école, en vue de faciliter les démarches administratives ayant trait à l'inscription scolaire.

Être force de persuasion et facilitant.e

L'association s'appuie sur les outils qu'elle a développés en vue d'aller vers les populations ciblées. Les modalités pour ce faire requièrent en effet quelques prérequis, tels se rendre visibles, lisibles et prévisibles pour ne pas s'imposer auprès des publics, ne pas débarquer à l'improviste (différence avec le travail social de maraude) et mettre en place des permanences programmées pour être repérés et identifiés par les publics, estime Christina Olteanu Duarte, chargée de mission accompagnement. Les jeunes rencontrés n'ont jamais été scolarisés, ou ont connu une rupture avec l'école. Les activités proposées par les chargé.e.s de mission reposent sur de l'alphabétisation ou des jeux éducatifs pour créer du lien avec les enfants et leurs parents. Le but ne consiste pas à se substituer à l'école, mais davantage à sensibiliser les familles et les enfants aux enjeux de la scolarité. Vincent Gêne, également chargé de mission, précise qu'il faut préparer les parents des élèves accompagnés, car le système scolaire français leur est inconnu.

Déconstruire les préjugés et les représentations

Il paraît incontournable de développer un lien avec les professionnels.le.s qui accueillent les enfants ainsi qu'avec les familles, afin de briser les représentations dues à la méconnaissance mutuelle. Le postulat de départ est de rompre avec les préjugés, poursuit Vincent Gêne. Des institutions, dont l'école, peuvent rencontrer des difficultés dans l'accompagnement de ces élèves et de leur côté, les familles maîtrisent mal les démarches administratives. Notre rôle est de faciliter l'inclusion des enfants au sein de l'école, car leur venue peut être source d'appréhension pour l'institution, précise Christina Olteanu Duarte. Au-delà de l'inscription dans un établissement, l'enjeu porte sur la pérennité de la scolarisation dans le second degré, car l'arrivée au collège reste fréquemment source de décrochage. Pour appuyer l'action de l'association, et faciliter l'inscription des enfants, une coordinatrice du Casnav assure un lien avec les établissements. Cette démarche, déployée sur plusieurs villes du Val d'Oise (Cergy, Goussainville, Herblay, Méry-sur-Oise, Saint-Ouen l'Aumône, Sarcelles), répond pleinement aux enjeux éducatifs ciblés dans les contrats de ville, voire les projets des cités éducatives. A ce jour, 94 enfants sont accompagnés (une vingtaine en préélémentaire, une cinquantaine en élémentaire, une vingtaine au collège et 6 au lycée). 40 d'entre eux vont régulièrement à l'école et ont le statut de jeunes scolarisés. De plus en plus de parents inscrivent leurs enfants en préélémentaire, et en juin dernier, un lycéen issu de la communauté Rom a obtenu son baccalauréat et s'est inscrit en faculté de droit. Cette réussite nous motive, et les évolutions constatées nous renforcent dans le travail en réseau, considérant la scolarisation comme un levier d'évolution des situations, conclut Françoise Feuerstoss-N'Diaye.

CONTACTS :

Christina Olteanu Duarte et Vincent Gêne, chargés de mission accompagnement : scolarisationdurable@ecoleetfamille.fr

Pôle Ressources ville et développement social - 39 Rue des Bussys - 95600 Eaubonne
01 34 05 17 17 - contact@lepoleressources.fr - www.lepoleressources.fr



📍 Saint-Quentin-en-Yvelines

UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DÉFINI A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est engagée depuis 2017 dans la lutte contre toute discrimination et pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, par la mise en œuvre de deux plans stratégiques dédiés, annexés au contrat de ville intercommunal.

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est engagée depuis de nombreuses années sur le sujet de la lutte contre les discriminations, relate Julien Carage, responsable de la Maison de Justice de Saint-Quentin-en-Yvelines et chargé de mission sur la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT et pour l'égalité femme-homme au sein de la communauté d'agglomération. Avec la loi de janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (qui complète celle de 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine), appelant à la définition d'actions stratégiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, cela s'est traduit de façon plus concrète par l'élaboration d'un plan en faveur de l'égalité femme-homme (PEFH) signé en décembre 2017, suivi d'un plan de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (PLCDRAH) signé en décembre 2019. Ces deux plans sont jumelés, car ils répondent à un des axes transversaux des contrats de ville dernière génération, la lutte pour l'égalité réelle, au sens large, complète Julien Carage.

Un Plan en faveur de l'Égalité Femme-Homme (PEFH) nourri d'éléments de diagnostic

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupe 12 communes, dont 7 - Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir et Trappes, - est concernée par la Politique de la ville. Afin d'impulser une dynamique et de donner vie au PEFH, Saint-Quentin-en-Yvelines a associé à sa rédaction les communes de son territoire, notamment celles avec des quartiers en Politique de la ville. Car, la cible prioritaire de ce plan concerne bien les publics les plus vulnérables, précise Julien Carage. Et les statistiques utilisées pour établir un diagnostic de territoire sur ce thème (Insee ; EGALITER - plateforme qui offre aux collectivités des outils pour le développement de leur politique d'égalité -, données du contrat de ville et ses annexes ; indicateurs d'évaluation de l'observatoire de SQY) le confirment. Elles révèlent des disparités entre hommes et femmes, accentuées pour celles résidant en quartier prioritaire.

De façon générale, les femmes sont confrontées à des inégalités spécifiques (elles travaillent plus souvent à temps partiel, se heurtent au plafond de verre) ; elles sont plus souvent en situation de monoparentalité, frein important à l'insertion sociale et professionnelle (avec jusqu'à 35% des familles monoparentales considérées comme pauvres dans les quartiers prioritaires). Par ailleurs, celles qui y résident rencontrent souvent d'autres types de difficultés (précarité, isolement, etc.) qui diminuent leur bien-être.

Et élaboré en associant les acteur.rice.s du territoire

Le PEFH s'est construit à partir notamment des questionnements des acteur.rice.s des 12 communes : quelles sont les problématiques qui émergent ? Sont-elles traitées ? Quelles sont les initiatives locales identifiées ? En s'appuyant sur le diagnostic, quatre problématiques - emploi, monoparentalité, violences et stéréotypes - leur sont apparues comme des axes d'intervention prioritaires, bien que d'autres, telles l'occupation de l'espace public ou encore la santé ou la mobilité aient été relevées. Ce travail collectif a permis de dégager des enjeux. Le plan s'est ainsi structuré autour de trois axes - gouvernance et pilotage de la programmation ; sensibilisation des professionnel.le.s et modalités de communication ; réponse aux priorités du territoire, eux-mêmes déclinés autour de 8 enjeux, parmi lesquels, impulser une dynamique en favorisant l'engagement des communes ; intégrer cette dimension dans les dispositifs d'évaluation du contrat de ville ou encore favoriser le partage d'expériences et l'essaiage d'actions inspirantes.

Des actions et outils mis en œuvre à la suite de ce travail...

Des actions sont proposées pour chacun des enjeux, dont certaines sont déjà à l'œuvre, comme le volet sur

la sensibilisation des acteur.rices. En 2018, et pendant une année, en partenariat avec le CIDFF des Yvelines, des démarches de sensibilisation ont été proposées aux élu.e.s et responsables de services de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ont notamment été abordées les questions de l'accès aux droits des femmes, poursuit Julien Carage. Néanmoins, une démarche de ré-impulsion de ces temps de sensibilisation est nécessaire, car ils ont notamment été freinés par la crise sanitaire, précise-t-il. L'objectif est de développer de façon plus systématique des temps de sensibilisation, afin de faciliter l'appropriation des notions en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, la thématique reste un sujet parfois sensible, qui repose sur des représentations personnelles et peut parfois se heurter à certaines « résistances ». Il s'agit donc de mener un travail spécifique pour déconstruire certains stéréotypes, et produire un discours harmonisé de la part des actrices et acteurs, estime Julien Carage. La communauté d'agglomération travaille par ailleurs à l'élaboration d'un outil, un site internet dédié au sujet, afin de créer une synergie sur le territoire. Au-delà d'apporter des réponses concrètes à des questions telles « de quoi parle-t-on lorsqu'on parle de sexisme ? », il a vocation à être un véritable outil de mise en commun, en partageant des actions et expériences menées sur le territoire, en proposant un panorama des acteur.rice.s (associations, centres sociaux, CCAS, missions locales...) qui sont parties prenantes sur ces sujets. Enfin, parmi les actions envisagées, l'idée de reproduire un outil consacré à la thématique de l'égalité, sur le même modèle que le kit Valeurs de la République et Laïcité, est également à l'étude, explique Julien Carage, qui conclut : une volonté et un portage politique forts demeurent néanmoins indispensables à la bonne marche d'un tel projet.

CONTACT :

Julien Carage, responsable de la Maison de Justice de Saint-Quentin-en-Yvelines et chargé de mission sur la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT et pour l'égalité femme-homme : julien.carage@squy.fr



Villeneuve-la-Garenne

SUIVEZ LES GUIDES : UN PARCOURS DE QUARTIER FAÇONNE PAR LES HABITANT·ES

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) accompagne la création d'un parcours urbain et patrimonial dans la cité de la Caravelle (Villeneuve-la-Garenne) pour valoriser le lieu de vie et le vécu des habitant·e·s.

Il s'agit aujourd'hui de revaloriser ce patrimoine qui a été longtemps décrié, insiste Marie-Christine Duriez, architecte au CAUE 92, engagée depuis plusieurs mois dans la cité de la Caravelle (Villeneuve-la-Garenne). Les grands ensembles souffrent de mauvaises représentations, alors qu'ils suscitaient à l'origine de l'admiration et de la fierté, comme des symboles de modernité. C'est aussi cette histoire-là, celle du modernisme architectural (constituée d'utopies, d'idéaux de société et d'innovations techniques), que le CAUE 92 souhaite transmettre aux habitant·e·s de la cité : *Dubuisson est maintenant reconnu comme un architecte majeur des 30 glorieuses [au-delà de sa conception de la Caravelle]*, explique-t-elle, comme pour renforcer l'ambition de ses ateliers d'initiation à l'architecture et l'urbanisme.

Sensibiliser au patrimoine des grands ensembles

Tous les samedis, depuis octobre 2021, (hors vacances de Noël), le CAUE 92 accompagne une dizaine d'habitant·e·s pour coconstruire un parcours urbain. L'ambition de ce pro-

jet vise à transmettre des connaissances urbaines, à coproduire des savoirs sur le lieu de vie, et surtout à revaloriser l'habitat populaire. *L'idée est que les habitant·e·s soient à leur tour passeurs de connaissances, qu'ils fassent connaître leur environnement et son histoire aux personnes qui vivent le quartier, comme aux personnes extérieures*, explique Marie-Christine Duriez. La conduite d'action patrimoniale - qu'elle soit architecturale, culturelle ou mémorielle -, n'est pas toujours aisée, tant les freins socioéconomiques sont tenaces. Comment susciter l'adhésion, ou l'intérêt, d'une telle démarche ? Le projet de parcours urbain animé par le CAUE 92 est à l'origine le redéploiement d'une expérimentation initiée par le CAUE 93, son homologue territorial en Seine-Saint-Denis, lui-même investi de missions d'intérêt public comme structure associative. Ayant pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE 93 s'est engagé dans l'expérimentation « Suivez les guides ! », au cours de l'année 2021, à Noisy-le-Grand, en partenariat avec l'APES (Action Logement), auprès des habitant·e·s de l'Espace Abraxas, labellisé « Patrimoine du XXe siècle ». En poursuivant cette

initiative dans son territoire d'action, le CAUE 92 s'est aussi attaché à réaliser un parcours dédié à valoriser le vécu des habitant·e·s. *C'est une appréhension historique et architecturale du lieu dans lequel ils habitent. Et en même temps, c'est leur propre histoire, ce qu'ils vivent et comment ils le vivent*, indique Mme Duriez. À travers des visites groupées et des visites en autonomie (guidées par la voix des habitant·e·s à l'aide de capsules sonores, qui seront accessibles sur internet), ce parcours permettra ainsi de faire redécouvrir le quartier de la Caravelle, le long d'un itinéraire jalonné (panneaux touristiques...), avec celles et ceux qui pratiquent et font vivre la cité au quotidien. Nul doute que le CAUE 92 se trouve ici en plein exercice de ses fonctions. Institué par la loi sur l'architecture de 1977 - qui stipule que « le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public » -, le CAUE 92 exerce des missions d'information, de sensibilisation et de conseil auprès d'un large public. C'est à ces différents titres que l'APES (Action Logement) s'est tournée vers l'association pour initier l'expérimentation. Celle-ci est financée par l'AFUL (association foncière urbaine libre) constituée des trois bailleurs sociaux du quartier ainsi que de la ville, qui se charge de la gestion urbaine de proximité notamment, depuis la réhabilitation massive.

Retracer l'histoire sociale et urbaine de la cité

Construite au cours des années 1960, la Cité de la Caravelle a connu une opération de rénovation urbaine, menée au milieu des années 1990. Une période pivot, ayant participé à la mutation du quartier, qui constitue, selon Marie-Christine Duriez, un enjeu d'échanges avec les habitant·e·s. *L'atelier de départ consistait à parcourir le quartier avec les participant·e·s, pour qu'ils puissent exprimer leurs ressentis*

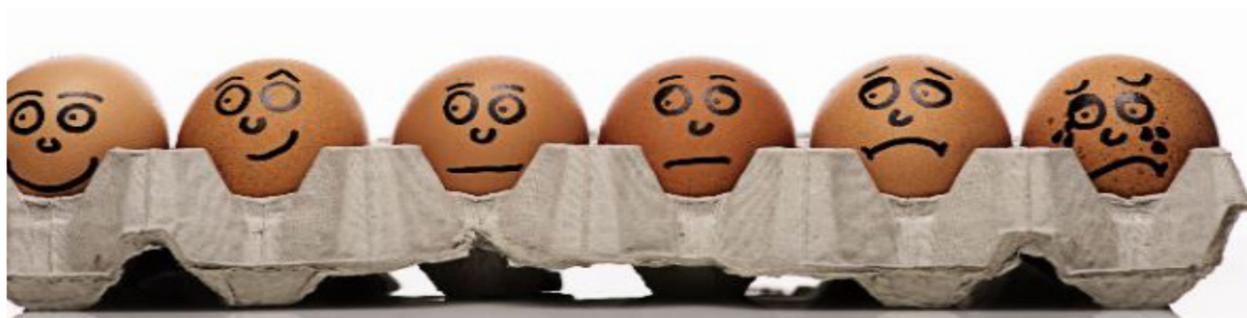
[...] notamment pour aborder l'histoire du grand ensemble et de son renouvellement urbain, poursuit Madame Duriez, qui tient quelques nostalgies des transformations apportées. Les habitant·e·s les plus anciens se disaient notamment émerveillés par le graphisme de l'imposante façade picturale qui a perdu de son éclat suite aux démolitions..., ajoute-t-elle.

Mobiliser via les pratiques culturelles

Repérés par des associations pour participer aux ateliers, les guides-habitants constituent un groupe de personnes très bien enracinées dans le quartier, composé de jeunes qui y vivent depuis la plus petite enfance et d'habitant·e·s de longue date. Agés de 16 à 45 ans, le groupe forme comme une communauté intergénérationnelle, d'une grande diversité ethno-raciale, avec une majorité de femmes. Au cours des ateliers, ils et elles ont pu développer leurs capacités d'expression face au public avec une comédienne. *Ils adorent les exercices de Marion Monier (Compagnie CHOUETTE il pleut !)* qui propose des pratiques tirées du théâtre, explique Mme Duriez, qui a vu le collectif gagner en cohésion. Les pratiques artistiques facilitent les apprentissages des participant·e·s, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'institution scolaire. *Effectivement, on observe des effets bénéfiques, en particulier en termes d'épanouissement personnel, poursuit-elle, en prenant l'exemple d'une personne timide qui s'est libérée lors des exercices oratoires. Actuellement en préparation des capsules audio, les participant·e·s, qui se retrouvent régulièrement dans l'Espace Nelly Roussel, ont aussi été accompagné·e·s par le graphiste Jérémy Louvencourt (Fabrication maison), pour la création d'un logo. Celui-ci est dédié au parcours urbain prévu pour le printemps prochain, qui devrait laisser des traces, éphémères et durables, dans la mémoire du quartier.*

CONTACT :

Marie-Christine DURIEZ, Architecte, CAUE 92 : marie-christine.duriez@caue92.com



📍 Val Parisis / Val d'Oise

SENSIBILISER LES ACTEUR·RICES DE PREMIÈRE LIGNE PAR DES FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Grâce au portage politique et financier de l'agglomération Val Parisis dès 2019, puis, depuis 2021, à l'impulsion et au financement de l'ARS, les 5 Contrats Locaux en Santé Mentale (CLSM) du Val d'Oise se sont saisis de la formation citoyenne de secouriste en santé mentale pour la déployer auprès de professionnel.le.s du département.

Portée par l'association Premiers secours en santé mentale France (PSSM), la formation citoyenne de secouriste en santé mentale est un outil visant à déstigmatiser les troubles psychiques et à améliorer la prise en charge des personnes touchées par ces troubles, en faisant évoluer les idées reçues sur les problèmes de santé mentale. L'Unafam, Santé Mentale France et l'INFIPP (organisme de formation en Santé Mentale) se sont appuyés sur un outil australien pour créer conjointement cette association, qui porte la formation à l'échelle nationale. Cette dernière a été retenue comme l'une des 25 mesures prioritaires de la prévention, annoncée en 2018 par le Ministère de la Santé.

Déploiement de la formation sur l'agglomération Val Parisis

Lors du diagnostic local sur la santé mentale, mené en 2019 par le CLSM, la coordinatrice est confrontée à des professionnel.le.s rapportant un besoin en termes de connaissance sur la santé mentale. Elle a donc proposé de développer cette formation, explique Adeline Attietallah,

coordinatrice actuelle du CLSM Val Parisis. Celle-ci vise à répondre au besoin de formation et d'information en termes de santé mentale exprimé par les professionnel.le.s ; de lutter contre la stigmatisation ; et de favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur.rice.s du territoire. Ce projet s'est concrétisé d'abord par la formation d'Adeline Attietallah aux PSSM (septembre 2020). Elle a ensuite pu bénéficier de la formation de formateur.rice.s (mars 2021), donnant lieu à une accréditation, délivrée par l'association porteuse. Dans la continuité et malgré le contexte particulier de la crise sanitaire, elle a pu former 19 professionnel.le.s sur l'agglomération. Consciente des enjeux, l'agglomération a cru en ce projet dès le départ et l'a soutenu financièrement, précise Adeline Attietallah.

Et sur l'ensemble du Val d'Oise...

Au niveau départemental, ce projet a émergé progressivement lors de la crise sanitaire, suite notamment à sa présentation lors d'une conférence en ligne organisée par l'ARS Île-de-France. Les coordinatrices des cinq CLSM du Val d'Oise (Val Parisis, Cergy-Pontoise, Haut Val d'Oise,

Argenteuil-Bezons, et Val d'Oise Est), particulièrement habituées à travailler en réseau, ont voulu se saisir de cet outil et s'inscrire dans la première vague de son déploiement, pour le diffuser auprès d'acteur.rice.s volontaires, (notamment celles et ceux de l'accès aux droits). De septembre à décembre 2021, l'ARS a ainsi permis de financer la formation de 120 personnes sur le Val d'Oise, en confiant l'organisation de 8 sessions (logistique des salles, mobilisation des participant.e.s..) aux coordinatrices.

Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté des personnes en souffrance psychique

En ciblant des acteur.rice.s de première ligne du territoire - travailleur.se.s sociaux, médiateur.rice.s urbains, agents territoriaux (emploi, insertion, logement, culture, police mutualisée...), gmeurs des Groupes d'entraides Mutuelles (GEM) ; usager.ère.s, (...) les coordinatrices CLSM du territoire souhaitent faire évoluer les pratiques des professionnel.le.s et favoriser l'inclusion sociale (accès aux droits, autonomie et citoyenneté) des personnes en souffrance psychique. La.le secouriste en santé mentale n'est pas là pour poser un diagnostic, mais pour apporter une aide. Cette formation citoyenne de deux jours permet de se sentir à l'aise avec des personnes en souffrance, de mieux connaître les troubles psychiques les plus courants (dépressions, troubles anxieux, troubles psychotiques, et ceux liés à l'utilisation de substances...), et de savoir quelle posture adopter face à une personne en situation de trouble psychique ou en état de crise, explique Adeline Attietallah. Le contenu de la formation est avant tout pratique, avec un plan d'action bien spécifique (AERER) : (A) Approcher, évaluer et assister en cas de crise ; (E) Écouter activement et sans jugement ; (R) Réconforter et informer ; (E) Encourager à aller vers des professionnel.le.s ; (R) Renseigner pour aller vers d'autres

ressources disponibles. L'ordre n'est pas essentiel, le plus important demeure le lien de confiance qui s'établit entre la.le secouriste et la personne en souffrance, précise Adeline Attietallah.

Des réflexions en cours pour prolonger cette formation

L'ensemble des coordinatrices CLSM souhaite renouveler ce projet en 2022, pour continuer à former des actrices et acteurs intersectoriel.le.s, qui sont en lien direct avec les habitant.e.s, dont les quartiers populaires. C'est formidable que cette formation puisse être diffusée sur le territoire et je suis ravie que l'ARS ait pu s'en saisir et soit passée par les CLSM pour la diffuser. C'est un bon vecteur pour toucher les professionnel.le.s, poursuit Adeline Attietallah. Les coordinatrices signalent cependant des points de vigilance. Tout d'abord, il est essentiel de former tout à la fois, peut-être même conjointement, les actrices et acteurs associatifs, qui sont en lien direct avec les habitant.e.s, et les agent.e.s de la fonction publique travaillant à l'accès aux droits. Il est nécessaire de préserver, à l'échelle locale, la mise en réseau des professionnel.le.s, alors même que le coût de la formation peut constituer un premier frein à sa diffusion. Par ailleurs, il est important de soutenir la pratique des personnes formées. Aussi, étant donné que la formation est normée, les coordinatrices réfléchissent également à prolonger les formations PSSM, en proposant des ateliers de retours d'expériences, pour échanger à partir de situations concrètes, vécues par les professionnel.le.s. Il y a en tout cas un véritable enjeu à accompagner les professionnel.le.s, car les personnes en souffrance psychique sont parfois victimes de préjugés et sont moins bien reçues que le reste de la population. Par méconnaissance, elles ont tendance à être réorientées vers la psychiatrie, alors que cette dernière ne peut rien faire en matière d'aide sociale, d'emploi, de logement, ou de culture, conclut la coordinatrice du CLSM Val Parisis.

CONTACT :

Adeline Attietallah, coordinatrice du CLSM Val Parisis : aattietallah@valparisis.fr



📍 Chanteloup-les-Vignes

UNE RÉFÉRENTE DE PARCOURS POUR ACCOMPAGNER LES LYCÉEN·NES VERS LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Dans le cadre de la cité éducative, la ville de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) a fait le choix de créer un poste de référente de parcours des lycéen·nes, afin de lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire.

Ne disposant pas de lycées implantés sur la commune, la ville de Chanteloup-les-Vignes a créé, en 2020, un poste de référent.e de parcours éducatif pour les lycéen.ne.s, afin de maintenir le lien avec les jeunes qui effectuent leur scolarité post-collège en dehors de la ville. Cette initiative a pour finalité de prévenir le décrochage scolaire et de valoriser la réussite, une des problématiques identifiées dans le cadre de la cité éducative chantelouvaise. *Le décrochage scolaire intervient fréquemment au lycée*, précise Mimouna Messaour, référente de parcours éducatif pour les lycéen.ne.s et étudiant.e.s de la ville. Elle s'est donc attachée à identifier les causes du décrochage (telles la perte de repères en intégrant un nouvel environnement, un manque de connaissance des dispositifs de soutien en secondaire ou une orientation inadaptée...), en vue de proposer un accompagnement ciblé auprès des jeunes volontaires.

Au-delà, sa mission est de coconstruire des réponses adaptées, en se rapprochant des institutions - notamment l'Éducation nationale -, dans l'esprit même du programme des cités éducatives.

Un lien renforcé avec l'Éducation nationale en vue d'agir de manière concertée

501 lycéen.ne.s chantelouvais.e.s sont scolarisé.e.s au sein de 23 établissements, tous hors de la ville. La première mission assignée à la référente de parcours a été de les identifier, de contacter les directions d'établissement et de participer aux réunions de bassin pour présenter ses missions. La référente de parcours s'est également rapprochée des deux collèges implantés sur la ville, afin d'assurer une continuité dans le suivi des jeunes amenés à quitter leur établissement à court terme. *Les jeunes effectuent en grande majorité leur scolarité au sein des collèges de la ville et fréquentent, pour la plupart, les structures municipales. C'est au lycée qu'on les perd de vue*, explique Mimouna Messaour. L'objectif de ce rapprochement avec l'Éducation nationale est de disposer d'un éclairage quant aux parcours d'ancien.ne.s collégiennes et collégiens, et de faciliter la mise en relation. Au-delà du maintien du lien, le croisement de regards entre partenaires a permis de mieux cerner les principales causes du décrochage et de proposer des réponses complémentaires, notamment sous la forme d'ateliers collectifs. Ce rapprochement

s'est également traduit par l'engagement de 3 professeur.e.s issu.e.s des collèges de la ville, pour encadrer des ateliers de soutien scolaire en direction de 43 lycéen.ne.s volontaires. Par ailleurs, la référente de parcours contribue à rendre visible le réseau d'acteur.rice.s de la jeunesse (toutes institutions confondues), permettant ainsi aux lycéen.ne.s de s'approprier les ressources à disposition.

Etre ressource par des accompagnements adaptés

Pour les acteur.rice.s jeunesse de Chanteloup-les-Vignes, la méconnaissance des ressources en matière d'orientation et le manque de confiance en soi constituent deux des principaux écueils qui entravent la persévérance scolaire. Les parents d'élèves se retrouvent démunis et parfois seuls face à des questions qui demeurent sans réponse, en particulier dans le champ de l'orientation. Afin de faciliter le contact avec les jeunes et les familles, une fiche navette a été mise en place pour solliciter directement la référente de parcours. C'est le même outil que les lycées utilisent pour signaler un point de vigilance (absences, résultats scolaires en baisse...), pour pouvoir contacter l'élève et ses parents, faire un point sur la situation. Ce lien individuel avec les élèves de lycées et leurs parents, à la croisée des institutions, permet par ailleurs d'initier des actions nouvelles, ajustées aux besoins repérés. Ainsi, en 2021, en partenariat avec l'association École et Famille (intervenant également dans le cadre de la cité éducative), le collège, une chargée de prévention de collège de l'IFEP et le BIJ, la référente de parcours a initié la création d'un outil, afin de répondre aux questionnements de nombreux parents. Sous la forme de capsules vidéo, 2 proviseurs de lycées ont répondu à une foire aux questions. Les conseils et informations partagés à cette occasion ont permis aux parents de mieux cerner certains enjeux relatifs à la réussite scolaire et l'orientation au lycée. Le rôle de la

référente de parcours est donc multiple et s'étoffe au fil du temps : assurer le lien entre lycées et familles, coordonner des actions de prévention du décrochage, en lien avec des partenaires et animer, au besoin, certains ateliers dédiés à la persévérance scolaire. Elle agit en complémentarité de l'Éducation nationale et en collaboration avec les équipes éducatives. Elle contribue à développer des projets avec les jeunes, comme cette démarche avec 9 jeunes filles inscrites dans des parcours d'excellence. Ces dernières vont en effet participer à un séjour en compagnie d'une professeure de français et d'une éducatrice du club de prévention IFEP, afin de préparer leur grand oral à travers des ateliers d'éloquence et des activités ludiques.

Repérer en amont les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire

Si la démarche vise les lycéen.ne.s et étudiant.e.s, il n'en demeure pas moins que la prévention du décrochage scolaire implique un travail dès le collège. La référente de parcours des lycéen.ne.s est conviée aux conseils de classe de 3e, afin d'avoir connaissance des dossiers et des vœux d'orientation. Le partage d'informations entre la référente et les professeur.e.s est un moyen efficace d'anticiper d'éventuels décrochages, à partir des problématiques évoquées, d'agir avant la sortie du collège. Dans cette perspective, une prépa-métiers va être mise en place dès la 4e au collège Magellan, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'orientation. Le maillage avec les lycéen.ne.s permet de s'appuyer sur des ambassadeur.rice.s, en mesure de témoigner auprès des collégien.ne.s et de les inciter à faire preuve d'ambition. *Mon rôle de référente consiste à mettre en place les conditions de réussite et à encourager les jeunes à être ambitieux. ses dans leur choix d'orientation*, complète Mimouna Messaour. *Le but est de leur permettre de prendre confiance en eux.elles et de dépasser les freins rencontrés*, conclut-elle.

CONTACT :

Mimouna Messaour : référente de parcours éducatif, mimouna.messaour@chanteloup-les-vignes.fr ; ref. parcours.lycéens@chanteloup-les-vignes.fr



Val d'Oise / Sarcelles

DES BANQUETS CITOYENS POUR VALORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES

Initiative nationale « expérimentale », portée par la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France, déclinée dans les territoires, les banquets citoyens visent à favoriser le pouvoir d'agir des habitant·es des quartiers populaires et à réfléchir collectivement à une société plus « juste ». Dans le Val d'Oise, zoom sur l'expérience de Sarcelles.

De mai à juillet 2022, sous l'égide de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, se déroulent dans toute la France des « banquets citoyens ». Construits sur le modèle des banquets républicains du XIXe siècle, ils réunissent des habitant·es de quartiers populaires comme de zones rurales au sein de l'espace public, autour d'une expérience de convivialité et de démocratie participative. Ils visent ainsi à débattre, partager des idées, penser l'avenir des territoires avec les habitant·es. Le recueil de ces paroles vise également à alimenter les réflexions du prochain projet de la Fédération nationale pour la période 2024-2032. Cet événement se déroulera lors de la 8ème édition du congrès du réseau (qui célébrera, par la même occasion, 100 années d'existence).

Dans le Val d'Oise, l'accompagnement de la fédération départementale des centres sociaux

La déclinaison de cette démarche concerne, dans le Val d'Oise, 11 territoires - Argenteuil, Bezons, Bouffémont, Deuil-la-Barre, Éragny-sur-Oise, Franconville, Garges-Lès-Go-

nesse, Sannois, Sarcelles, Persan et Villiers-le-Bel -, impliquant 18 centres sociaux. La Fédération départementale du Val d'Oise a organisé deux rencontres sur le territoire, ouvertes largement aux équipes (tous les corps de métier étant partie prenante dans la mise en œuvre des banquets) afin de les outiller. Elle a notamment accompagné celles-ci sur des méthodes d'animation pour recueillir la parole des habitants et habitantes. Puis, les territoires se sont organisés localement, au regard de leurs spécificités.

A Sarcelles, les banquets citoyens, conduits sur 5 quartiers de la ville, se sont déroulés le même jour, en simultané. La démarche, du fait de son inscription dans les orientations municipales en termes de démocratie locale, a par ailleurs été fortement soutenue. Focus sur l'expérience.

Cinq banquets en simultané : l'expérience sarcelloise

Mamadou Diallo, directeur vie des quartiers et jeunesse à la ville de Sarcelles (par ailleurs trésorier de la Fédération du Val d'Oise et secrétaire de l'Union Francilienne des Centres

Sociaux), a coordonné les cinq banquets citoyens organisés sur la ville, au sein des quartiers des Sablons, Watteau, des Lochères, des Chardonnerettes et de Rosiers-Chantepie, avec l'implication et la participation des équipes de chaque centre social engagé. Cette dynamique globale, à l'échelle de la ville, a rendu complémentaire des structures qui pouvaient, parfois, ne pas se connaître, et a permis de faire réseau, relate-t-il. Une première étape a consisté à impliquer les équipes des centres sociaux. Ces dernières, au-delà des réunions avec la fédération départementale du Val d'Oise, ont participé à d'autres temps de travail, en regroupant les professionnel·les par type de missions, par exemple des groupes de travail entre référent·es familles, permettant de s'interroger sur ses pratiques. Cela s'est également traduit par 3 rencontres avec les partenaires engagés sur le terrain, telle la compagnie de théâtre l'Orange bleue. Et, tous les 15 jours s'est tenu un point sur l'avancement des banquets, lors de la réunion regroupant les directions de centres sociaux et Mamadou Diallo, coordinateur de la démarche. Pour autant, chaque structure a conservé sa spécificité, à la fois dans sa manière de travailler et dans son format d'animation. Puis, une seconde étape a consisté à mobiliser les habitant·es, notamment celles et ceux qui participent peu ou pas. Les centres sociaux se sont appuyés sur des partenaires associatifs, des bénévoles, et habitant·es relais, comme vecteurs de l'information. Les réseaux sociaux et l'affichage dans la ville ont complété la diffusion de l'information, poursuit Mamadou Diallo.

Renforcer le lien social et le vivre-ensemble sur la ville

Concrètement, les habitant·es ont été invités à débattre autour des questions de justice sociale et de démocratie, thèmes principaux de cette édition. A titre d'exemple, la

question de l'utilité du vote a été abordée, certain·es ont exprimé leur ressenti sur la vie politique, l'impression de ne pas être écoutés, entendus... Les thèmes des injustices sociales et des discriminations ont également été fortement évoqués, poursuit Mamadou Diallo. Pour animer ces temps, différents outils ont été utilisés : débat mouvant, photolangage, ou encore théâtre-forum, animé par la compagnie l'Orange bleue. Les banquets eux-mêmes ont témoigné d'une grande diversité. Les cinq se sont ainsi tenus le même jour, permettant aux habitant·es de naviguer entre les quartiers, et de favoriser le vivre-ensemble, la création et/ou le renforcement de lien social, comme les relations intergénérationnelles. A Sarcelles, précise Mamadou Diallo, l'axe concernant le soutien à la parentalité et les liens familiaux sont particulièrement travaillés et importants. Le vivre-ensemble a vraiment existé, ici à Sarcelles : des gens différents ont pu partager un vrai moment de convivialité. Les 5 banquets ont démarré vers 13 heures, pour finir aux alentours de 19 heures – mais, sur le quartier des Sablons, le repas s'est poursuivi jusqu'à près de minuit, autour d'un grand couscous maison. Preuve du succès de l'initiative sur le territoire, des habitant·es sont revenu·es, dès le lendemain de l'évènement, témoigner de leur satisfaction et échanger sur leurs impressions, prouvant ainsi un réel besoin de se retrouver, d'autant plus après deux ans de crise sanitaire.

Nous souhaitons réitérer l'expérience l'année prochaine, peut-être sous un autre format, conclut Mamadou Diallo.

CONTACT :

Mamadou Diallo, directeur vie des quartiers et jeunesse à la ville de Sarcelles : m.diallo@sarcelles.fr



Argenteuil

LA « FIRST LEGO LEAGUE » UN DÉFI POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AUX ENJEUX DE DEMAIN

A l'aide du programme Lego Education, les maisons de quartier d'Argenteuil sensibilisent des enfants du territoire en participant à un défi qui répond à une problématique de la vie réelle, par exemple, en lien avec les futurs enjeux écologiques.

Faut-il attendre d'être un expert en génie civil ou urbain pour prendre part à la fabrique de la ville ? Faut-il attendre d'avoir l'âge de la majorité pour participer à la conception de son environnement ? Ni l'un, ni l'autre, répondraient spontanément celles et ceux qui animent la « First Lego League ». Ce programme éducatif, basé sur le célèbre jeu de briques emboîtables, ainsi que des programmes de robotiques, engagent les enfants dans une démarche de conception de l'espace urbain ou de leur environnement. Qu'il s'agisse de traiter de l'énergie, de la ville durable, ou du recyclage, les enfants, tels des « ingénieur-es de demain » doivent relever un défi en équipe, en répondant à une problématique contemporaine, le plus souvent en lien avec la transition écologique. C'est une manière ludique d'apprendre à appliquer des conceptions scientifiques, techniques ou urbanistiques, tout en développant sa créativité et son imagination. Destinée aux jeunes de 9 à 16 ans, la First Lego League (ou First Lego League Junior pour les 6 à 9 ans) se veut un programme inclusif, auprès des enfants à mobilité réduite notamment. Néanmoins, il peine globalement à intégrer la jeunesse des quartiers populaires. *Ce sont les enfants fréquentant des associations de robotiques, qui sont assez*

De Lego Education à la Maison de quartier : les premières briques de l'ingénierie urbaine

peu répandues, qui bénéficient le plus du programme First Lego League, remarque Sylvain Camacho, directeur de la maison de quartier Val-d'Argent-Sud. Ce natif d'Argenteuil, curieux de sciences et technologies, aspire à démocratiser l'accès au programme « First Lego League Junior » auprès des quartiers populaires d'Argenteuil et de sa jeunesse. Ainsi, la Ville d'Argenteuil participe au défi « First Lego League Junior » chaque année depuis 2018 (excepté en 2020, à cause du COVID-19), avec 4 maisons de quartier argenteuillaises historiquement au rendez-vous : Val-d'Argent-Sud, Val-Notre-Dame, Centre-Ville et Orgemont. Attaché aux principes d'éducation populaire, Sylvain Camacho, qui a participé à la diffusion du projet dans la ville, souhaite vivement que le programme s'adresse davantage à la jeunesse des quartiers. Il s'agit de stimuler l'intérêt des enfants aux sciences et technologies, de renforcer leur confiance en soi, d'explorer et développer des compétences pour leurs futurs. Sans afficher l'ambition d'inciter les enfants à poursuivre leurs études coûte que coûte dans les domaines des sci-

ences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), l'ambition sous-jacente demeure, *in fine*, de stimuler le sentiment de légitimité dans la fabrique de la ville.

Démocratiser l'accès aux sciences et technologies auprès de la jeunesse

Distribué par Lego Education, aussi bien en France qu'à l'international, le défi First Lego League Junior se définit comme un programme éducatif non-compétitif. C'est l'association Educabot qui contribue au déploiement du programme, à l'échelle locale, dans l'Hexagone ainsi qu'en Outre-mer. *Le Lego est un excellent outil d'apprentissage, pour apprendre et comprendre en s'amusant, mais aussi pour stimuler son imaginaire et sa créativité. C'est un support d'expression très pertinent*, indique le directeur de la maison de quartier du Val d'Argent-Sud, convaincu par le partenariat avec Educabot, association ayant pour but de promouvoir les innovations technologiques et projets pédagogiques en robotique. Par équipe de 6, les enfants conçoivent, construisent et programment, pendant plusieurs mois, une maquette robotisée. Guidés par un adulte animateur, ils développent des aptitudes au travail en équipe, appliquent des concepts STIM et font l'acquisition de savoir-faire lors de la présentation de leur maquette auprès d'un jury. En inculquant des savoirs techniques nouveaux (aux enfants comme aux adultes), la First Lego League Junior laisse une grande part à la créativité. *En parallèle de la maquette finale, on accompagne également chaque année les enfants du Val d'Argent-Sud à travers un projet artistique original pour valoriser la démarche : affiches, vidéos ou expositions...*, se félicite Sylvain Camacho.

Apprendre et comprendre via des méthodes d'éducation par le « faire »

En effet, le programme peut s'inscrire, en fonction des opportunités qui se présentent, dans un projet pédagogique plus large, laissant libre cours aux aspirations de celles et ceux qui animent. *Comme la thématique 2022 traitait des mobilités, on a décidé d'accompagner l'équipe du Val d'Argent Sud dans le magasin Auchan du quartier, pour rencontrer le service logistique et comprendre les circuits de livraison*, explique Jonathan Correia, agent de développement local. Cet animateur du Val d'Argent-Sud se charge de la pédagogie, du 1er atelier à la présentation finale devant le jury et les parents. *De nombreux enfants viennent d'abord aux ateliers parce qu'ils aiment tout simplement jouer au Lego, il faut leur faire comprendre très vite qu'il ne s'agit pas seulement de jouer, mais aussi de résoudre une problématique réelle*, poursuit Jonathan Correia, loin des préoccupations qui traversent les enfants le jour de la présentation finale. Face aux émotions des équipes qui transparaissent le jour J, devant le jury, nul doute que les ingénieur-es en herbe, fier-es de présenter leur création, manipulent avec aisance les outils numériques. *C'est le fruit d'un travail où la posture d'animation est à la fois complexe et centrale : il faut offrir aux enfants de l'autonomie, les laisser apprendre en commettant des erreurs, tout en cadrant*, explique Jonathan Correia, qui compare son approche (complexe) à la pédagogie Montessori. Pendant la First Lego League, en effet, le travail d'équipe est important : les enfants doivent s'entendre et se coordonner, faire face aux éventuelles frustrations, avec les compétences et appétences de chacun, telle une véritable équipe d'adultes et d'ingénieurs qui fabriquent la ville.

CONTACT :

Sylvain Camacho, directeur de la Maison de quartier Val-d'Argent-Sud, Argenteuil : sylvain.camacho@ville-argenteuil.fr



Vernouillet

« COUP DE PROPRE SUR LE PARC » : UNE ACTION POUR PRENDRE COLLECTIVEMENT SOIN DE SON QUARTIER

Initiée par l'équipe de proximité de la ville de Vernouillet et le service Développement Social Urbain (DSU) du bailleur social CDC Habitat, l'action « Coup de propre sur le parc » a été mise en place au sein du quartier du Parc à Vernouillet en octobre 2019 et en septembre 2020.

Partant du constat que le quartier du Parc à Vernouillet était jonché de débris, l'équipe locale du bailleur social CDC Habitat a souhaité réunir sur une journée les acteur·rices du quartier (commerces, associations, amicales de locataires, mairie, centre socioculturel) et habitant·es, afin de créer du lien social et d'impulser une dynamique d'action collective autour de la valorisation et de l'embellissement du quartier. Financée par le bailleur social et avec le soutien logistique de la ville de Vernouillet, cette journée de mobilisation collective et de sensibilisation à l'environnement de son quartier a été mise en place en partenariat avec la compagnie de théâtre d'improvisation et de clown La Bande Magnétique, les amicales de locataires, les commerçant·es du quartier, ainsi que les associations Coup de pouce pour un sourire, École & Cultures France et l'Office de Développement Durable (ODD).

Impulser une démarche collective sur le temps long

Le quartier populaire du Parc, à Vernouillet, est engagé depuis plusieurs années dans un programme de renouvelle-

ment urbain. *Dans ce contexte, où le lancement d'importants travaux est encore projeté à 2 ans d'échéance, ne voyant pas le bout de la transformation du quartier, les habitant·es expriment une lassitude*, témoigne Em B. Green, artiste et facilitateur à La Bande Magnétique, qui ajoute que cette action collective festive, déjà conduite une fois sur le quartier, vise alors à permettre, avant tout aux enfants, mais aussi aux adultes, d'agir ensemble, pour que le quartier semble moins difficile à vivre, comme cela peut être parfois perçu par les habitant·es. Une cinquantaine de participant·es, mobilisé·es pour certain·es le jour même, se répartissent dans des équipes mixtes, constituées d'enfants et d'un ou deux adultes représentant la vie locale (gardiennes, médiateur·rices...). Missionnés par une agence fictive de super héros pour être des « supers cleaners », chaque groupe réalise alors successivement ces différentes missions : ramassage de déchets pour embellir le quartier (avec pour objectif d'en ramasser le maximum dans une zone délimitée), interroger les commerçant·es sur leurs gestes écologiques, réaliser des produits cosmétiques naturels, découvrir des chants des oiseaux, ou encore répondre aux questions d'un écolo quiz. *L'objectif de cette sensibilisation est d'engager tout le*

monde dans la démarche et de l'inscrire dans le temps long, que cela ne soit pas uniquement une action choc, précise Em, qui estime que, pour aller plus loin et ne pas être perçu uniquement comme une action de divertissement, il serait intéressant, par exemple, d'inscrire cet événement dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec l'environnement, effectué lors de séances dans des écoles ou sur des temps périscolaires.

Se reconnecter avec l'écosystème du quotidien

Au-delà d'une sensibilisation aux déchets et aux enjeux environnementaux, cette démarche, en favorisant les échanges et une mise en mouvement, vise à faire prendre conscience aux habitant·es et professionnel·les qu'ils.elles appartiennent au même écosystème local. Cela permet notamment de valoriser le rôle des professionnel·les (médiateur·rices, animateur·ices, des personnes gérant l'entretien des espaces verts...) en leur donnant l'opportunité de parler concrètement aux enfants, dans un rôle de transmission, de ce qu'ils et elles font au quotidien. Cette action a aussi un effet bénéfique pour ces dernier·es, fier·es d'oser sortir de leur zone de confort et d'aller à la rencontre des commerçant·es et professionnel·les du quartier. Le cœur de ce projet réside aussi dans le fait de prendre conscience que l'on peut changer des choses dans son quotidien sans être dans une logique de culpabilisation, et surtout de rendre plus concret des notions comme l'environnement, qui sont extrêmement utilisées et peuvent devenir galvaudées. A titre d'exemple, des enfants, en lien avec l'équipe d'agent·es d'entretien des jardins publics du quartier, ont pu aider à la plantation de rosiers. Ce projet a permis de poursuivre la réflexion sur les moyens de mobiliser davantage d'habitant·es à s'engager

sur le cadre de vie. Ainsi, en 2022, la ville a initié une démarche globale engageant l'ensemble des acteur·rices locaux à mieux investir ce sujet et à coordonner leurs actions. L'idée est d'associer les habitant·es aux diagnostics et solutions à proposer pour l'amélioration de la propreté du quartier, à travers des projets participatifs.

L'approche du théâtre forum et du clown au service de l'action collective

La compagnie La Bande Magnétique, née en 2018, co-organise cette action, en mettant au service du bien commun, l'approche du théâtre d'improvisation et de la figure du clown. Fortes de ses expériences au sein des quartiers populaires et des établissements scolaires, avec des jeunes ou à l'hôpital en accompagnant des enfants sur plusieurs années, ces outils sont, selon Em B. Green, un moyen de permettre au public de sortir de son quotidien, de prendre du recul et exprimer ses émotions et ses ressentis. Au cours de l'action « Coup de propre sur le parc », la Bande Magnétique lance la journée à travers une scénette théâtrale, en arborant un déguisement d'abeille. Le fait d'incarner ce personnage a permis de faire émerger auprès des enfants de nombreuses questions et de leur faire prendre conscience de l'existence d'êtres, vivant dans le même environnement qu'eux, car le fait d'observer permet d'apprivoiser ses peurs. *Lorsque tu es en clown, tu peux te permettre des choses que tu ne ferais pas en civil, dans une posture transgressive mais positive*, conclut Em B. Green. Satisfaite de l'impact de la démarche sur les habitant·es, La Bande Magnétique est désireuse de reconduire la démarche, à Vernouillet ou dans d'autres villes des Yvelines (Les Mureaux, Sartrouville...), pour créer du lien social et renforcer l'esprit de village et de convivialité dans plus de quartiers populaires du département.

CONTACT :

:Em B. Green artiste facilitateur pour La Bande Magnétique, labandemagnetique78@gmail.com



Nanterre

LE PRIJ, UNE OPPORTUNITÉ POUR QUALIFIER LES ACTEUR·RICES EN CHARGE DU LIEN AVEC LES JEUNES

A Nanterre, le déploiement du Plan d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), a donné lieu à l'identification de personnes ressources, en vue d'opérer un rapprochement avec les jeunes ciblés et de les accompagner vers les acteur·rices de l'insertion.

Démarche fondée sur la coopération des acteur·rices en charge de l'insertion socioprofessionnelle, le Plan d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) s'adresse aux jeunes sans emploi, ni formation (NEETS). En charge de la coordination du PRIJ à Nanterre et de l'animation du réseau des acteur·rices, Carl Garcia, délégué de la Préfète à l'égalité des chances, s'appuie notamment sur des référent·es de parcours rattachés à des structures comme la Mission Locale, l'association Wake Up café (implanté au sein de la Maison d'arrêt de Nanterre) ou encore le Théâtre par le bas, ancré au cœur du QPV du Parc, pour repérer et accompagner les publics de façon ciblée. Pour Carl Garcia, l'une des difficultés principales réside dans l'absence de référent·es affectés spécifiquement au PRIJ. Il a fallu identifier des acteur·rices dont les missions consistent à aller à la rencontre d'un public jeune, en marge, et de les convaincre (ainsi que leurs employeur·euses respectifs) de s'agréger à la démarche, même si leurs tâches relevaient d'autres dispositifs (PIC...)

Ouvrir les groupes opérationnels à un panel d'acteur·rices large

Dans un premier temps, les référent·es de parcours ont été conviés à participer aux groupes opérationnels du PRIJ, instances regroupant les acteur·rices de l'insertion, en vue d'étudier des situations individuelles de jeunes repérés et de répondre aux problématiques identifiées. Au début, notre volonté s'est heurtée aux réticences des professionnel·les et de leurs employeur·euses, dans la mesure où les missions assignées aux référent·es de parcours ciblés ne relevaient pas du PRIJ et parce que chacun redoutait une confusion entre dispositifs (dont le PIC) précise Carl Garcia. Assez rapidement néanmoins, les référent·es de parcours ont pu mesurer les bénéfices de leur participation aux instances dédiées, car la présence de nombreuses institutions (Préfecture, Éducation Nationale, PJJ, etc) et d'opérateurs dans le champ de l'insertion, l'emploi et la formation (entreprises ou associations d'envergure régionale voire nationale) pouvaient s'avérer facilitante pour la prise en charge des publics accompagnés (obtention de documents administratifs

facilitée, promesses d'embauche, possibilités de formations). Les référent·es de parcours, identifiés comme des ressources locales en matière de repérage, se sont inscrits dans la dynamique impulsée et ont pu alimenter les listes de jeunes ciblés. En dépit de leurs réserves initiales, elles et autres partenaires.

Accompagner les référent·es de parcours dans leurs pratiques

Fort de cette collaboration, Carl Garcia a pu s'appuyer sur des listes de jeunes partagées par les référent·es de parcours. Au-delà d'un réel savoir-faire en matière d'aller-vers, les référent·es de parcours ont besoin d'être accompagnés dans leurs pratiques, selon Carl Garcia, qui explique : *le profil des référent·es recrutés est hétéroclite. Certains disposent d'une expérience en éducation sportive, d'autres n'avaient pas d'emploi auparavant. Aucun·e n'a eu accès à une formation dans le champ social et il est fondamental de leur offrir des espaces de qualification, de concertation, de partages d'expériences pour nourrir leurs réflexions et leurs pratiques. Dans cette perspective, le rôle du pilote consiste à informer les référent·es de parcours de l'existant et des possibilités offertes. Les formations proposées par la Préfecture de région (ex : « prise en charge des jeunes sous-main de justice ») ou la mise en place d'un réseau des référent·es de parcours départemental, permettent aux professionnel·les d'enrichir leur pratique. En parallèle, le délégué du Préfet organise des temps de travail avec les référent·es, afin de convenir de méthodes de travail concertées (stratégie pour aller vers le public, modalités de collaboration avec certains partenaires comme le club de prévention, etc). Au regard de la confiance établie entre le coordinateur et les référent·es,*

ces dernières développent de nouvelles compétences et se voient investies de nouvelles responsabilités (une des référentes est en charge de l'organisation et la co-animation des groupes opérationnels). Cette évolution valorise leur engagement.

Identifier d'autres référent·es de parcours en vue de l'extension du PRIJ

Au regard de l'étendue du territoire de la commune (4 quartiers prioritaires et 2 quartiers de veille active), il a fallu cibler des secteurs et des méthodes d'intervention adaptées à la configuration des lieux retenus pour aller à la rencontre du public. L'implication des référent·es de parcours contribue à essayer une méthode d'intervention et la mobilisation d'autres référent·es potentiels. *L'articulation entre la totalité des acteur·rices du territoire ne se fait pas naturellement. Il faut expliquer et convaincre pour rallier les forces vives à la démarche,* précise Carl Garcia. Récemment, un référent rattaché à un centre social s'est rapproché de la chargée de projet précarité étudiante de l'Université de Nanterre, dans le but de repérer et d'orienter un public spécifique : les étudiant·es en grande précarité. *Cela prouve que, petit à petit, les professionnel·les s'emparent des opportunités que le PRIJ offre. C'est en mutualisant nos moyens qu'on sera cohérents et efficaces,* poursuit le coordinateur. A ce jour, la liste des situations repérées compte 130 jeunes et chaque mois, 5 d'entre eux·elles sortent positivement des effectifs (avec une formation ou un emploi). *Au fond,* conclut Carl Garcia, *les référent·es qui ont rejoint la dynamique ont posé les jalons de cette nouvelle fonction et ont pris conscience que le PRIJ pouvait être une réelle plus-value pour les jeunes qui n'ont rien.*

CONTACT :

Carl Garcia, Délégué du Préfet : carl.garcia@hauts-de-seine.gouv.fr



📍 Sarcelles

« LES JEUNES FILLES PRENNENT LA PAROLE » : UNE DÉMARCHÉ POUR ŒUVRER À L'ÉGALITÉ DE GENRE

L'Afase - Association des femmes africaines de Sarcelles -, propose, parmi ses actions, une démarche spécifiquement dédiée aux jeunes filles du territoire, en vue de favoriser leur émancipation et leur pouvoir d'agir.

A sa création en 1988, la vocation de L'Afase, - Association des femmes africaines de Sarcelles - (créée par Rokyatou Dembélé, actuelle présidente), était d'accompagner les femmes des travailleurs immigrés dans leur accès aux droits. Puis, elle s'est dotée d'une mission d'accueil plus global et d'appui aux femmes migrantes, pour, explique sa directrice, Ramata Dembélé, *répondre à des problématiques comme le mariage forcé ou l'excision, et plus largement, de tout ce qui relève des violences faites aux femmes, avec pour dynamique de « faire pour et par les femmes »*. L'Afase a ainsi mis en place des cours de français, des permanences d'écrivain public, autour de la parentalité, de la médiation. Puis, l'association a développé des actions envers les jeunes (aide aux devoirs, insertion professionnelle ou encore santé). *Aujourd'hui, elle accompagne les publics, notamment des personnes en vulnérabilité extrême, dans leur parcours de vie sociale et d'insertion professionnelle, poursuit Ramata Dembélé.*

Le confinement, élément déclencheur d'une démarche dédiée aux jeunes filles

Le premier confinement a vu une explosion des phénomènes de violences à l'encontre des femmes. Cette période était extrêmement compliquée, car freinant fortement la libre circulation et les échanges. L'association a donc mis en place, au sein du centre commercial « My Place » à Sarcelles, des permanences afin de pouvoir informer et sensibiliser le public à cette problématique. *Néanmoins, se remémore Ramata Dembélé, on s'est vite rendu compte que c'était compliqué, car les familles venaient ensemble faire leurs courses, ce qui ne facilitait guère une libération de la parole. Cette expérience a cependant permis de prendre conscience du fait que chacun-e est concerné-e, et de développer une réflexion pour proposer des temps de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, plus spécifiquement à destination des jeunes filles. En effet, ces dernières représentent un public que l'on perd souvent dans le tissu associatif. Et un centre commercial est un lieu de promenade de proximité, qui peut donc être un espace de captation de l'attention des adolescentes, permettant d'« aller vers », explique Ramata Dembélé.*

Outiller et informer sur l'égalité via un lieu de prévention par et pour les filles

Une rencontre avec la direction de MyPlace permet alors à l'association de disposer gracieusement d'un local commercial inoccupé, afin de le faire vivre autrement. Un rendez-vous hebdomadaire y est ainsi proposé, tous les mercredis après-midi, avec un accueil assuré par l'Afase ainsi que l'association Du côté des femmes. La démarche, appuyée par la préfecture du Val d'Oise et la ville de Sarcelles, débute en 2021, avec un groupe d'adolescentes déjà actives au sein de l'association dans le cadre du CLAS - Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Ce « noyau » de 7 jeunes filles va impulser la dynamique du groupe, avec, ensuite, une vingtaine de jeunes filles qui vont participer aux différents projets. *Au-delà, ce lieu vise également à (ré) investir l'espace public, souvent occupé par les garçons, poursuit la directrice, et à interpeller, par le biais d'affiches, d'expositions, de temps d'échanges, sur des thèmes comme le harcèlement. Des rencontres, avec différents partenaires, autour de la santé (avec une nutritionniste sur l'éducation à l'alimentation ou une infirmière sur le rapport au corps), de l'accès aux droits avec l'Afase ou de l'insertion avec la mission locale, sont programmées. Des temps d'information pédagogiques sont menés, avec l'histoire de femmes inspirantes en France et dans le monde. Des sujets complexes sont abordés, comme le consentement ou les violences dans le couple (sous forme de jeux, avec notamment l'utilisation d'un violentomètre géant), avec Du côté des femmes. Ces moments visent à vulgariser le sujet de l'égalité femmes/hommes pour les jeunes filles.*

Des actions portées avec les adolescentes pour développer la confiance en soi

En s'appuyant sur leurs ressentis en matière d'inégalités filles-garçons et leurs propositions de changements, les adolescentes ont également développé des supports sur des thèmes en lien avec les inégalités. Elles ont travaillé à l'élaboration d'un logo et d'un slogan pour s'identifier, puis d'un questionnaire, testé dans les allées du centre commercial, pour inviter d'autres jeunes filles au sein du local. Elles sont également allées à la rencontre de femmes occupant des postes à responsabilité (directrice de cabinet...) avec un questionnaire abordant le sexisme dans le monde du travail. Les adolescentes ont également réalisé un fanzine, mettant une image symbolique face à une phrase forte, dans l'objectif de distribuer cet outil dans les collèges et les lycées. Tous ces projets participent à développer leur autonomie, à apporter de la confiance en soi, à gagner en compétences sur le terrain, énumère la directrice. Et, le 19 octobre dernier, elles ont déposé à la mission locale le fruit d'une collecte effectuée auprès des client-es du centre commercial Auchan, qui visait à lutter contre la précarité menstruelle. Le groupe a pu travailler sur la manière de se présenter, de sensibiliser à un sujet en un temps record, de défendre et argumenter une cause. In fine, elles acquièrent des connaissances - sur les droits, la santé, l'histoire... -, mais aussi le rapport à la sororité, ou encore l'organisation et la réalisation d'objectifs. L'occupation du lieu demeure néanmoins éphémère, ayant vocation à être loué. Développer ce projet en format itinérant, pour faire perdurer et essaimer cette initiative, en effectuant des permanences dans les maisons de quartiers de la ville, par exemple, fait partie des perspectives, conclut Ramata Dembélé.

CONTACT :

Ramata Dembélé, Directrice de l'Afase : d.association@wanadoo.fr



📍 Est Val d'Oise

LE PRIJ, UNE COOPÉRATION ENTRE ACTEUR·RICES LOCAUX POUR REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

La coordination du Plan Régional d'Insertion Pour la Jeunesse (PRIJ) dans l'est du Val d'Oise a donné lieu à une restructuration de la démarche initiale au profit d'une approche plus localisée, garante d'une plus grande efficacité dans le suivi éducatif des jeunes accompagnés.

En 2018, le PRIJ a été déployé sur trois villes de l'est du Val d'Oise : Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel. Cette expérimentation, lancée par la Préfecture de Région d'Île de France, vise à réunir l'ensemble des acteur.rices œuvrant auprès du public jeune, afin de repérer des profils d'« invisibles » (jeunes sans emploi, ni formation et éloignés des institutions), de croiser les regards entre professionnel.les, de mener une réflexion collective sur les situations présentées, de convenir d'une réponse concertée et adaptée en fonction des besoins identifiés et de mutualiser les moyens. La démarche, pilotée conjointement par la Mission Locale Est du Val d'Oise et la Préfecture du département, a été ensuite étendue à d'autres communes alentours (la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la ville de Gonesse en 2019, les villes de Goussainville, Fosses et Louvres en 2020, et, enfin, Villeparisis et Mitry-Mory en 2021). Elle a donné lieu à la mise en place d'un consortium, liant les territoires cités et les principaux partenaires (la Mission Locale Val d'Oise Est, en charge de la coordination, la Mission Locale Plaine de France, l'OPEJ, IMAJ, Sport dans la Ville, Creative, la PJJ), en vue de répondre aux appels à projets « Repérer et mobiliser les publics invisibles » et « PIC-100% inclusion ». Au-delà des financements octroyés, qui ont permis de recruter des référent.es de parcours ou des coordinateur.rices du PRIJ et de financer des actions en lien avec le programme (Bus du PRIJ, etc), la dynamique interpartenariale a facilité le rapprochement entre acteur.rices institutionnel.les et associatifs et ter-

ritoires, précise Emeline Vidot, coordinatrice du PRIJ pour la Mission Locale Val d'Oise Est. Ce rapprochement s'est notamment opéré à travers les groupes de travail opérationnels (GTO), instances au sein de laquelle s'agrègent différent.es acteur.rices pour évoquer les situations individuelles et convenir de réponses appropriées.

Des groupes de travail opérationnels à l'échelle intercommunale

En 2018, au commencement, les GTO se rencontrent tous les deux mois en sous-préfecture, réunissant les acteur.rices et pilotes des trois premières villes retenues pour l'expérimentation. A cette occasion, des situations de jeunes habitant ces villes font l'objet d'un échange entre partenaires. De multiples acteur.rices d'institutions sont convié.es à ces groupes de travail, présidés par le Préfet délégué pour l'Égalité des Chances, afin d'apporter une expertise, de partager des informations (sessions de formation, dispositions réglementaires spécifiques pour les prises en charge, etc), d'échanger des éléments sur la situation des jeunes identifiés et de proposer des solutions. L'investissement des partenaires sollicités par le corps préfectoral (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services de Probation et d'Insertion Pénitentiaires ou Pôle Emploi), participe grandement à la réussite de ces temps de travail. Le rapprochement de ces derniers avec les pilotes opérationnels locaux leur permet alors de pouvoir se reposer sur

un panel de réponses - relativement large - en direction des jeunes ciblés. Cependant, l'étude des situations de jeunes habitant ces trois villes revêt un caractère chronophage (jusqu'à 106 jeunes repérés la première année) et certain.es participant.es mesurent difficilement la plus-value de leur présence lorsque les situations portent sur un territoire qui n'est pas le leur. Le format des GTO a donc évolué afin de leur conférer un réel ancrage local. Désormais, 7 GTO (1 par territoire couvert) ont lieu toutes les six semaines.

Un resserrement de la composition des GTO à l'échelle locale

Cette restructuration, décidée à partir de 2020, vise à fluidifier les échanges interacteur.rices et a favorisé une plus grande souplesse dans le maillage partenarial. La composition des GTO est davantage modulable, varie selon l'ordre du jour et la nature des problématiques, et les situations présentées repose sur des besoins identifiés. Les membres du consortium (Pôle emploi, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Social Départemental, Centre d'Information et d'Orientation, EPIDE, Ecole de la 2e Chance, Espace Emploi, etc) ainsi que des associations mobilisées (France Horizon -insertion des personnes isolées dont les migrants-, APELS -inclusion par le sport-, AFPA -formation professionnelle-, ACINA -insertion des publics migrants-...), participent régulièrement à ces rencontres. L'organisation des GTO sur les villes a également favorisé la présence d'associations implantées au sein de quartiers et particulièrement investies par les habitant.es. Ces relais locaux facilitent le repérage et la mise en lien des jeunes ciblés, tout en apportant un complément d'informations précieux sur ces derniers. La coanimation des groupes, partagée entre délégué du préfet, référent ville et coordinatrice de la Mission locale, a aussi un impact sur la mobilisation de partenaires actifs sur la ville, dans la mesure où chacun dispose d'une connaissance de l'ensemble des ressources sur le territoire et parvient à mobiliser les différentes entités. Emeline Vidot précise : *l'implication des acteur.rices et l'efficacité des solutions proposées a contribué à l'attractivité du PRIJ auprès des partenaires institutionnels et associatifs comme auprès des jeunes ciblés.* L'extension du programme à de nouveaux territoires a conduit les pilotes à faire évoluer les missions de coordination assurées par la Mission Locale, pour un suivi des situations davantage resserré.

Un renforcement individualisé des jeunes accompagnés

Le déploiement du PRIJ sur un territoire intercommunal, la mise en place de GTO au sein de 7 communes et la constitution d'un consortium visant à proposer de nouvelles méthodes pour toucher les jeunes, ainsi que des solutions renouvelées et enrichies, implique de forts enjeux de coordination. Aussi, deux postes dédiés ont été définis, portés par la Mission locale Val d'Oise Est. La coordinatrice et son adjointe se répartissent plusieurs

fonctions : l'organisation des instances (comité de pilotage, conseil de consortium, GTO), les tâches administratives inhérentes au déploiement du programme (remontées des bilans auprès de la Préfecture de Région et de la DDETS, suivi financier, etc) et le suivi des situations individuelles, en lien avec les référent.es de parcours désigné.es. Le recrutement d'une coordinatrice adjointe a permis d'affiner le suivi de chaque jeune qui intègre le programme. Elle assure une veille auprès des référent.es éducatifs (Protection Judiciaire de la Jeunesse, clubs de prévention IMAJ, OPEJ, etc), qu'elle rencontre régulièrement, lors de réunions de suivis pour faire un point sur l'évolution des situations des jeunes. Depuis septembre 2019, 1140 jeunes ont été inscrits dans le PRIJ sur le territoire de l'est du Val d'Oise, ainsi que sur la partie seine-et-marnaise, et on dénombre, à ce jour, 587 sorties positives (lorsque les jeunes trouvent un emploi, s'inscrivent dans une formation ou intègrent un accompagnement contractuel type PACEA). Afin d'éviter un décrochage et de rompre le lien de confiance constitué, le principe d'« aller-vers » est intensifié, notamment par le biais d'adultes relais, positionnés sur des missions de médiation sociale. Des relances téléphoniques en direction des jeunes permettent également de maintenir et de consolider le lien, qui demeure fragile. La rapidité des réponses apportées est liée à la coopération des partenaires et aux moyens déployés pour assurer un continuum dans la prise en charge. *La veille éducative nous permet d'être réactifs en fonction de l'évolution d'une situation*, souligne Semaho Denebo, coordinatrice adjointe pour la Mission Locale. *Le focus sur chacune nous amène également à identifier des tendances en matière de problématiques ou de besoins et à imaginer de nouvelles formes de prises en charge.* Récemment, cela a donné lieu à la mise en place de permanences d'accès aux droits, animées par des juristes étudiants qui répondent aux questionnements des jeunes suivis dans le cadre du PRIJ, sur un format bimensuel. En dépit d'évolutions notables, il convient de maintenir cette dynamique collaborative, en veillant à l'équilibre entre les partenaires, afin qu'ils n'empiètent pas sur leurs missions respectives et que les échanges alimentent la réflexion collective. Les risques liés au turn-over, observés au sein de certaines institutions, aux éventuelles incompréhensions entre acteur.rices ne relevant pas d'une culture professionnelle identique ou à l'essoufflement de leur participation apparaissent comme des points de vigilance pointés par les pilotes. L'équipe de coordination veille à consolider la dynamique partenariale engagée, tout en sachant qu'elle s'appuie essentiellement sur la volonté des partenaires de s'associer pour apporter des réponses adaptées aux jeunes accompagnés.

CONTACT :

Emeline Vidot, coordinatrice du PRIJ : e.vidot@mlvoe-mlidf.org



Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur·rices du développement des quartiers et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es de l'ouest francilien, dans les domaines du développement social et territorial.

Directeur de publication : **Guillaume Dejardin**

Directrice de la rédaction : **Caroline Dumand**

Contributeur·rices : **Franck Doucet, Caroline Dumand, Benoit Romero, Noémie Siéfert**

Chargé d'édition : **Kaki Agency**

Pôle Ressources

Ville et développement social

Pôle ressources ville et développement social

39 rue des Bussys - 95600 Eaubonne

contact@lepoleressources.fr

Tenez-vous informé·es de l'actualité du Pôle Ressources sur
www.lepoleressources.fr